



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Tango

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Tango
 Numéro du produit 032-13

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Rénovateur
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.
 Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Elicitation - EUH208
 Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) R52/53.
 ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Tango

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH208 Contient du (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Étiquetage des détergents

< 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient d-LIMONENE, CITRAL

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ 5-10%

Numéro CAS: 64742-82-1

Numéro CE: 265-185-4

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

STOT SE 3 - H336

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn; R65. R10, R67

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol 2-5%

Numéro CAS: 25307-17-9

Numéro CE: 246-807-3

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510876-35-XXXX

Facteur M (aigu) = 10

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Skin Corr. 1B - H314

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn; R22. C; R34. N; R50.

Tango

Distillates (petroleum), hydrotreated light.		0.7-1.0%
Numéro CAS: 64742-47-8	Numéro CE: 265-149-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-XXXX
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R66.	
Dicocodimethylammonium chloride		0.7-1.0%
Numéro CAS: 61789-77-3	Numéro CE: 263-087-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486994-16-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. C;R34. N;R50.	
PROPANE-2-OL		0.2-0.5%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R67	
(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE		0.1-0.2%
Numéro CAS: 5989-27-5	Numéro CE: 227-813-5	
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) R10 R43 Xi;R38 N;R50/53	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Tango

Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Tango

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Distillates (pétroleum), hydrotreated light.

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1000 mg/m³

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol (CAS: 25307-17-9)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.621 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour

Tango

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 0.000214 mg/l - Eau de mer; 0.000021 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 1.5 mg/l - Sédiments (eau douce); 1.692 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.1692 mg/kg - Sol; 5 mg/kg
-------------	---

Dicocodimethylammonium chloride (CAS: 61789-77-3)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

DNEL	<p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 12.75 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 27 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7.65 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8 mg/m³</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg/jour</p>
-------------	---

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 0.013 mg/l - Eau de mer; 0.0013 mg/l - STP; 1.2 - Sédiments (eau douce); 8.8 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.88 mg/kg - Sol; 7 mg/kg
-------------	--

Distillates (petroleum), hydrotreated light. (CAS: 64742-47-8)

DNEL	Consommateur - Ingestion; Long terme : 19 mg/kg/jour
-------------	--

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL	<p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³</p> <p>Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour</p>
-------------	--

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 140.9 mg/l - Eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg
-------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Tango

Contrôles techniques appropriés	Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.
Autre protection de la peau et du corps	Prévoir une fontaine oculaire.
Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Orange.
Odeur	Agréable.
Seuil olfactif	Non disponible. Non disponible.
pH	pH (solution concentrée): ~ 8.1 pH (solution diluée): ~ 6.7 @ 1%
Point de fusion	~0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~100°C @
Point d'éclair	> 62°C (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	~ 0.965 @ (20°C)°C
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.

Tango

Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Commentaires	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 79 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 25 000,0

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.

Tango

Contact cutané	Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Pas de danger spécifique pour la santé connu. Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Pas d'effet spécifique à long terme connu. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.
Symptômes	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.
Considérations médicales	Allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Non irritant.

Test sur modèle de peau humaine Non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Buehler test: - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro : Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Tango

Essais de génotoxicité - in vivo : Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 750 mg/kg, Orale, Rat

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Symptômes Irritation cutanée.

Dicocodimethylammonium chloride

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

PROPANE-2-OL

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 840,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 640,0

Espèces Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Inhalation Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Tango

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Contact cutané Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Écotoxicité Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

PROPANE-2-OL

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.01 < L(E)C50 ≤ 0.1

Tango

Facteur M (aigu)	10
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.39 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.1 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: 0.01-0.1 mg/l, algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
------------------------------	---

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: > 2-5 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1.4 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: 1-3 mg/l, algues

Dicocodimethylammonium chloride

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < L(E)C ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.195 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.01-0.1 mg/l, Daphnia magna

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 hours, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , >: > 1000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours, 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , >: > 1000 mg/l, Boues activées

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < L(E)C ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
-------------	-------------------

Tango

Dégradabilité Rapidement dégradable

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Informations écologiques sur les composants

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Dicocodiméthylammonium chloride

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

Biodégradation Dégradation (%)
- 95: 21 jours

Demande biologique en oxygène ~ 1171 g O₂/g substance

Demande chimique en oxygène ~ 2294 g O₂/g substance

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Bioaccumulative potential La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Tango

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Bioaccumulative potential La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

Dicocodimethylammonium chloride

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

PROPANE-2-OL

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 0.05

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Bioaccumulative potential Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les hydrosystèmes.

Informations écologiques sur les composants

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Constante de Henry Non disponible.

Dicocodimethylammonium chloride

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

PROPANE-2-OL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

Constante de Henry 0.00000338 atm m³/mol @ 25°C

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Tango

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPANE-2-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ)

Nom d'expédition (IMDG) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ)

Nom d'expédition (ICAO) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ)

Nom d'expédition (ADN) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Tango

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Classification de danger pour l'eau WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Tango

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Publié par	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
Date de révision	06/10/2014
Révision	11
Remplace la date	23/05/2013
Statut de la FDS	Approuvé.
Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable. R11 Facilement inflammable. R22 Nocif en cas d'ingestion. R34 Provoque des brûlures. R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.